



Meilleures pratiques en matière de formation des juges et des procureurs

Catégorie de la pratique: programme ou plan de formation innovant dans un domaine donné

Type de pratique: pratique prometteuse

Pays: Pays-Bas

Avril 2014

Intitulé de la pratique	Formation à la direction et à la gestion
<i>Principales caractéristiques</i>	<p>Le Centre d'études de la justice (SSR) aux Pays-Bas a mis en place un programme d'études global sur le développement de la direction et de la gestion, aussi bien pour les tribunaux que pour le ministère public néerlandais. Ce programme a été élaboré à la demande du Conseil de la justice et du Conseil des procureurs généraux, et en étroite consultation et coopération avec ceux-ci.</p> <p>Auparavant, les programmes de formation à la direction et à la gestion étaient organisés au sein des services judiciaires et du ministère public néerlandais à titre ponctuel et sans la participation du SSR. Désormais, un ensemble complet de programmes de formation est en place; il s'adresse à différents groupes cibles à différents niveaux de la magistrature néerlandaise. Une valeur ajoutée importante de la participation du SSR est que ce centre – qui est la seule institution nationale de formation des magistrats aux Pays-Bas – peut apporter ses connaissances approfondies concernant l'organisation de la justice aux Pays-Bas ainsi que la manière d'instaurer un programme de formation pour ce groupe cible particulier. Des formateurs externes interviennent pour certains sujets spécifiques, mais c'est le SSR qui se charge de la conception générale des programmes.</p> <p>Les programmes sont destinés aux membres de conseils d'administration et aux gestionnaires de haut niveau de tribunaux et d'organisations centrales de soutien du système judiciaire néerlandais; aux chefs de services judiciaires («chambres»); aux chefs d'équipe (tant dans les tribunaux qu'au ministère public); aux chefs des affaires opérationnelles (au sein du ministère public); aux futurs ou potentiels présidents de tribunaux et membres de conseil de direction, ainsi qu'aux</p>

	<p>futurs chefs de services.</p> <p>Les programmes de formation ne sont pas uniquement axés sur les compétences «techniques» en matière de gestion et de direction (comme la gestion financière), les compétences de leadership personnel – et donc de développement personnel – constituent également une partie importante du programme de formation. Le leadership personnel fait déjà partie intégrante du nouveau programme de formation initiale des juges. Cela inclut, par exemple, une consultation d'un groupe de pairs et un coaching personnel (par des confrères et par des coaches externes).</p> <p>Une notion importante qui sous-tend les programmes de formation à la direction et à la gestion est l'idée de «collectivité» et d'identité coopérative. Outre l'importance du programme de formation pour chaque membre, les programmes visent également à renforcer l'organisation de la justice et à développer une ambition, une vision et un ensemble de principes communs et partagés. L'idée de «collectivité» signifie également que les méthodes de formation utilisées insistent sur l'importance du partage des connaissances et de la capacité à apprendre des collègues.</p>
<p><i>Coordonnées de l'institution</i></p>	<p>Centre d'études de la justice (SSR) Adresse postale: Postbus 5015 3502 JA Utrecht Adresse d'accueil: Uniceflaan 1 3527 WX Utrecht Téléphone: + 31 88 361 3212 Courriel: ssr.international@ssr.nl Site internet: http://www.ssr.nl</p>
<p><i>Autres commentaires</i></p>	<p>Ce programme est une PRATIQUE PROMETTEUSE qui est actuellement en cours d'évaluation.</p>

Source: Projet pilote – Formation judiciaire européenne: «*Lot 1 – Étude sur les meilleures pratiques en matière de formation des juges et des procureurs*», réalisée par le Réseau européen de formation judiciaire (REFJ)